CULTURE NUM

JEUNESSE, CULTURE & ÉDUCATION DANS LA VAGUE NUMÉRIQUE

COORDONNÉ PAR HERVÉ LE CROSNIER

C&F

Chez le même éditeur :

Libres savoirs, les biens communs de la connaissance
Ouvrage collectif coordonné par l'association VECAM
ISBN 978-2-915825-06-0

Net.lang, Réussir le cyberespace multilingue
Coordonné par le Réseau Maaya
ISBN 978-2-915825-08-4

Dans le labyrinthe, évaluer l'information sur internet
Alexandre Serres
ISBN 978-2-915825-22-0

Aux sources de l'utopie numérique
De la contre-culture à la cyberculture : Stewart Brand, un homme d'influence
Fred Turner, Traduit de l'anglais (États-Unis) par Laurent Vannini
ISBN 978-2-915825-10-7

Catalogue complet et vente en ligne :
http://cfeditions.com

ISBN 978-2-915825-31-2
C&F éditions, septembre 2013
35 C rue des rosiers, 14000 Caen
http://cfeditions.com

Cet ouvrage est publié sous licence Creative Commons : paternité, pas d'utilisation commerciale, partage à l'identique (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/) et édition équitable (http://edition-equitable.org).

Culturenum

jeunesse, culture & éducation dans la vague numérique

Coordination
Hervé Le Crosnier

C&F éditions

Table des matières

Avant-propos 7

ÉRIC GUILLAMAUD ET JOËL LE CROSNIER
Numérique et éducation populaire 9

PIERRE KUÉNI
L'Espace Culturel Multimédia Le Chaplin 13

Adolescences numériques 17

ÉLISABETH SCHNEIDER
Écriture, numérique et adolescents : une affaire sérieuse 19

CHANTAL DAHAN
Mutations de l'espace et du temps chez les adolescents 39

KARINE AILLERIE
Engagement personnel et prescription scolaire
dans les usages informationnels de l'internet 51

Pratiques numériques 73

LAURENT MATOS
Le prêt de liseuses en bibliothèque : s'adapter, innover et résister 75

GUÉNAËL BOUTOUILLET
Comme une page blanche 85

ALAIN CHARRIRAS
Vivre de la musique dans un monde numérique 95

XAVIER DE LA PORTE
Faire de la radio de 2000 à aujourd'hui : entre-temps, le numérique 111

Culture numérique 121

BRIGITTE CHAPELAIN
Pratiques créatives numériques 123

ANDRÉ GUNTHERT
La culture du partage ou la revanche des foules 163

HERVÉ LE CROSNIER
Culture, Éducation, Émancipation : les enjeux du numérique 177

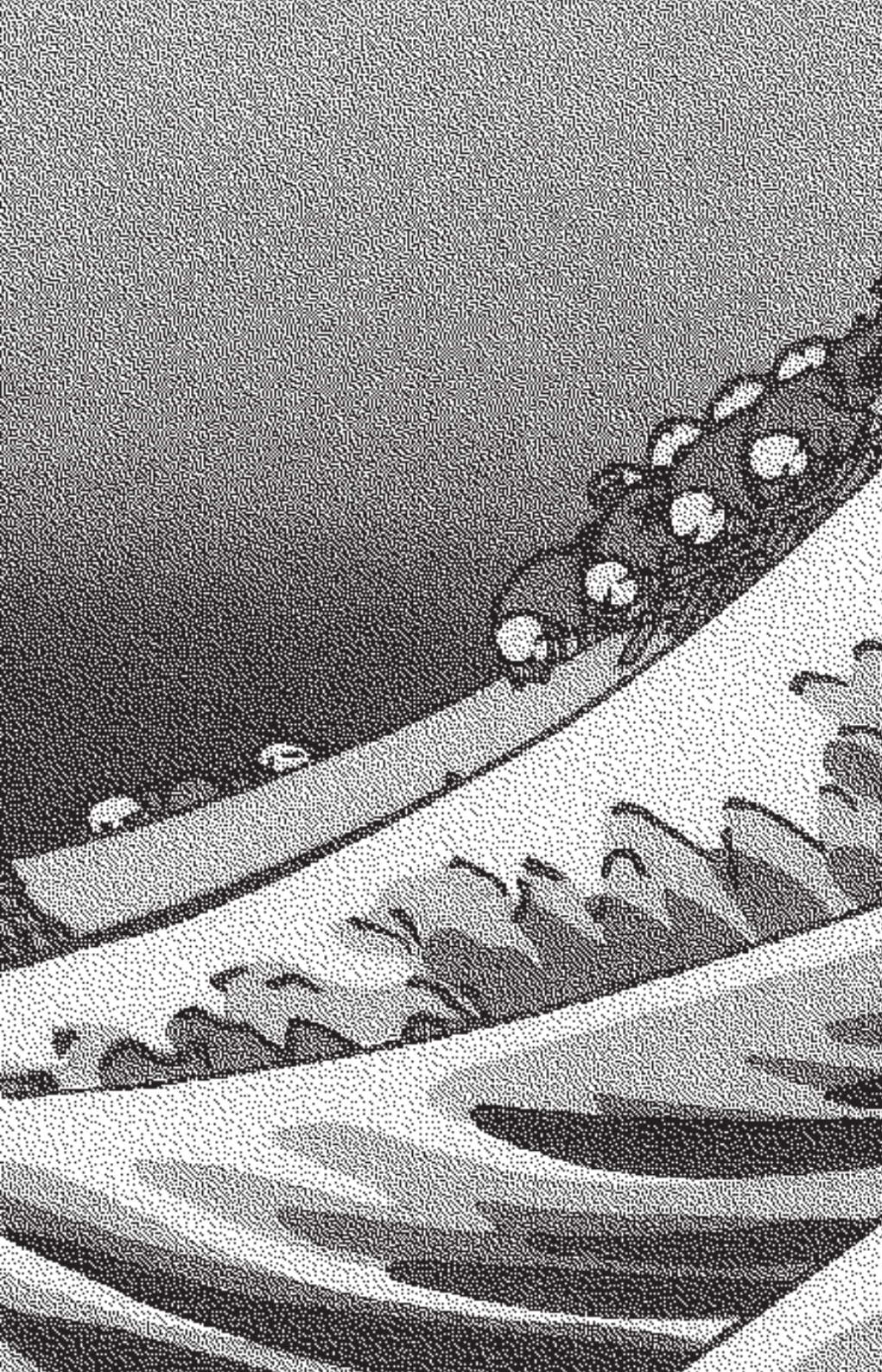

HERVÉ LE CROSNIER

Culture, Éducation, Émancipation : les enjeux du numérique

Il est toujours bon de partir des principes, des désirs, des fondamentaux. Le numérique est certes une technique qui change, souvent radicalement, la donne, qui s'instille dans toutes les activités et les transforme, les remodèle. Il provoque ce que l'économiste Schumpeter appelle la destruction créatrice, quand simultanément il crée de nouveaux secteur d'activité, tout en réduisant l'économie d'anciens services. Le numérique s'accompagne de nombreux discours, souvent élogieux et sans nuance, qui participent de cette économie de la promesse qui s'accorde si bien avec la capacité d'oubli des médias. Mais, plutôt que de céder aux sirènes du marketing, aux appels à combler un soi-disant « retard », ou bien un fossé, une fracture ; plutôt que

de plonger dans les utopies sans recul et sans réserve, ne devons-nous pas revenir aux fondamentaux ? Qu'est-ce qui nous fait constituer une société, quelles institutions et quelles valeurs nous donnent-elles envie de vivre ensemble et de produire un monde pour nous et pour les générations à venir ? Quand on aborde le numérique, et son impact sur les composants de la société, sur les espoirs et les projets communs qui s'y inscrivent, on a toujours tendance à assumer la rupture, à voir le monde uniquement dans le miroir de son écran. Or, le numérique se situe dans un mouvement plus général de lutte entre l'émancipation et la domination. Il y a des lames de fond qui continuent de déferler, qui ont pris leur source dans les luttes et les utopies du passé, mais qui se renouvellent et se régénèrent au sein des réseaux numériques : partage, transmission, éducation, découverte, relations… Ce qui nous importe ici est de voir comment le numérique s'inscrit dans ces tendances de fond et les remodèle, au-delà de son usage comme un simple outil pour communiquer et informer.

De ce point de vue, il existe une différence majeure entre le modèle, ou l'utopie, ou encore le rêve, du numérique et celui de la télévision ou des médias de masse : le numérique met en avant un appel à l'action, à l'investissement de l'utilisateur, à la co-création, à la participation. Dans l'utopie numérique les acteurs sont considérés comme pouvant et devant décider eux-mêmes de leur propre participation à la construction d'un tout qui dépasse chacun d'entre-eux. Au-delà même d'une démocratie, dans laquelle la majorité détermine le sens du courant, l'utopie numérique fait appel à la décision ultime des usagers pour dessiner un avenir dans lequel chacun et chacune pourrait se retrouver. Ce fut un élément central du discours des fondateurs de l'internet, de leur espoir de changer le monde grâce à une nouvelle technique horizontale[1]. Belle utopie, mais dont nous avons du mal à déceler les vertus quand on regarde en face les nouveaux monopoles qui s'installent, les mainmises sur la culture commune, sur les aspirations collectives mais également sur les vies privées, sur les individus et leurs groupes ou relations d'amitié. Les lois de

1. Fred Turner, *Aux sources de l'utopie numérique : de la contre-culture à la cyber-culture, Stewart Brand un homme d'influence*, C&F éditions, décembre 2012.

l'économie, notamment la notion d'effet de réseau, la concentration des acteurs et l'absence de conscience publique et politique du phénomène en train de se mettre en place ont favorisé la constitution de nouveaux pouvoirs, qui se sont étendus sur de nombreux secteurs économiques et sur le domaine privé des individus, à la faveur même de l'extension du numérique à toutes les activités humaines. On découvre ainsi que le numérique est un *janus bifrons*, un « *pharmakon* », comme disent Isabelle Stengers ou Bernard Stiegler en référence aux potions médicinales utilisées par les grecs, qui à certaines doses sont capables de soigner, et à d'autres de détruire. Appelé par ses fondateurs à guérir certains maux de sociétés encroûtées dans des relations de domination et de pouvoir, le numérique, quand il domine les imaginaires et les discours, de la même façon qu'il domine les cotations boursières, peut devenir un poison qui mine les relations humaines et transforme en marchandise les traces et les activités de chacune et chacun d'entre-nous.

Mais le numérique est là pour rester. Il possède une magie propre que les humains ont toujours cherché : la construction d'une machine symbolique, capable de traiter les données, les informations, et demain les connaissances ; capable d'analyser pour nous les signaux du monde, de la nature et des activités humaines ; capable de rationaliser les choix, d'évaluer les trajectoires, d'économiser la planète et d'optimiser le temps que nous devons donner à l'industrie et à l'organisation sociale. Il s'agit d'une machinerie complexe, qui utilise chaque participant, ses idées, ses désirs, ses projets, ses savoirs et qui les sublime dans le rêve d'une communication sans limite, d'une connaissance partagée et d'un commun allégé des pesanteurs des pouvoirs et des intérêts. Mais la magie se disperse, les rêves s'évanouissent, et plus vite que pour tout autre innovation, le côté dystopique se fait jour, prend parfois le dessus au point de nous faire oublier les qualités mêmes des réseaux et des machines symboliques.

En moins de vingt ans se sont constitués des empires, dont la force symbolique n'a d'égale que la valeur boursière et dont l'importance dans nos vies se mesure au temps passé à s'en servir et donc à les servir. Heureusement, ces empires, à la différence du matériau numérique qui les a constitués, ne sont pas destinés

à durer. Ils ne tiennent leur pouvoir que de l'acceptation sociale. Leur richesse se construit de manœuvres fiscales, de bulles spéculatives, de leur capacité à monétiser le travail de chacun. Ce sont avant tout des colosses aux pieds d'argile. Mais la question qu'ils nous posent est celle de savoir si les dominants d'aujourd'hui dans la cybersphère seront mis genou à terre par leurs semblables, plus futés, plus agiles, plus cyniques, ou bien si les sociétés sauront se saisir de la capacité du numérique à refonder leur fonctionnement et à imaginer un monde dans lequel l'horizontalité et l'équilibre des pouvoirs, ces deux utopies premières de l'internet, auront pu gagner force active par la valeur même du partage et de la collaboration. Ces communs qui se construisent dans les interstices du réseau, souvent en parasites, comme le lierre qui s'enroule autour des branches, parfois en autonomie et en résistance, comme tous ces mouvements issus de l'exemple du logiciel libre, forment une alternative nouvelle pour ce vieux combat de l'émancipation, qui a toujours porté des hommes à s'opposer, à mettre en œuvre et en mouvement des objectifs de solidarité, d'égalité, de liberté.

Dans le cadre de cet article, nous essaierons de repérer les contradictions qui viennent d'être citées dans le secteur de l'éducation et de la transmission, et dans celui de la création et de sa diffusion ; de voir ce que le numérique change et ce qu'il porte comme promesse. Nous tenterons également de mieux définir et circonscrire les nouveaux pouvoirs qui émergent dans ce champ, pour mieux trouver les moyens de les circonvenir. De voir ce que le numérique peut apporter au vieux combat de l'émancipation. Le cadre spécifique de l'éducation populaire, qui est à l'origine de ce travail, nous offre un outil précieux pour réfléchir à la réorganisation de la culture, de l'éducation et de l'émancipation dans la vague numérique.

Éducation

Chacun sait combien l'éducation est en crise, et cela partout dans le monde. Alors même que les nouvelles technologies d'une part, et l'extension de la démocratie, qui nécessite une plus large

activité citoyenne d'autre part, demandent d'étendre toujours les connaissances des individus, les progrès de l'éducation restent en retrait. Les gains de productivité réalisés depuis une trentaine d'années dans les secteurs de la production n'ont pas été transformés en moyens d'élargir l'éducation tout au long de la vie, que ce soit au travers de l'éducation formelle professionnelle, ou par le soutien à l'éducation populaire. Au contraire, le secteur scolaire et de la formation voient leurs budgets diminuer. La productivité permise par les techniques n'est pas utilisée pour construire une société plus éduquée, mais captée pour construire d'immenses profits privés. Si bien que le rêve voulu par Aristote, qui pensait que « *le jour où les navettes marcheront toutes seules, viendra enfin l'âge d'or* » s'est plus prosaïquement transformé en « âge du chômage de masse » et le temps libéré qui permettrait de généraliser les accès à l'éducation et à la culture devient lui-même un temps valorisé par les entreprises des médias, qui trouvent là du « temps de cerveau disponible ».

Cette crise du bien-être éducatif, de la transmission des savoirs peut-elle être résolue par les technologies de l'information et de la communication ? Ce qui est certain, c'est que l'on aimerait tous y croire, car cela signifierait que l'on pourrait importer dans le domaine de l'éducation les « gains de productivité » qui sont la marque des techniques de l'information dans la production. Pourtant, force est de constater que cette croyance, pour être fort ancienne, ne s'est jamais réalisée pleinement. Chaque nouvelle technologie a été investie d'une mission éducative. En 1922, Thomas Edison n'hésitait pas à déclarer : « *Je crois que le cinéma va révolutionner notre système éducatif, et que dans quelques années il supplantera largement, si ce n'est même complètement, l'usage des manuels scolaires.* »[2] Les croyances technologiques sont revenues sur le devant de la scène à l'apparition de chaque technologie de la communication. Nous avons doté tous les établissements scolaires de télévision dans les années soixante, créé des « chaînes éducatives »… alors que la télé est devenue depuis le principal concurrent symbolique de l'enseignement.

---

2. *Edison predicts movies will replace textbooks*, http://www.xtimeline.com/evt/view.aspx?id=775970

Avant d'évoquer la place que le numérique pourrait tenir dans l'éducation, et pour éviter de sombrer en écoutant les sirènes du marketing et de la techno-béatitude, il faut ici également revenir aux fondamentaux. Qu'est-ce qui se transmet à l'école ? S'agit-il avant tout d'information, voire de connaissances structurées à partir de ces informations ? Dans ce cas, on pourrait aisément concevoir un nouveau paradigme basé sur les technologies de l'information. Mais la réalité est bien plus complexe[3]. Ce que transmet un enseignant, au-delà des savoirs au programme, c'est toute une série de comportements, de démarches critiques, de réflexions « hors sujet », mais qui forment le bain cognitif si nécessaire pour développer les capacités des apprenants à intégrer les savoirs transmis et les faire siens.

Plus encore, surtout si l'on se penche sur les premières années à l'école, l'enseignant est là pour créer et soutenir la motivation des élèves. Songez à la quantité d'énergie, de concentration, de travail, de détermination, de volonté qu'il faut aux jeunes pour accepter de suivre des cours, pour assimiler ce qui à leur échelle constitue des Himalaya de savoirs. Faire appel au jeu, aux centres de plaisir, ne suffit pas à accepter les formes de contrôle sur soi qui sont nécessaires pour écrire, pour compter, pour organiser sa pensée, pour concevoir le monde dans sa globalité et placer sur la frise historique les événements tout en retenant leur signification et les leçons qu'ils nous offrent pour le présent. Pour être « élémentaire », l'école nous délivre un savoir complexe, relativement à l'âge et l'expérience déjà acquise des élèves. Le « maître » doit alors encourager, pousser, soutenir l'élève pour qu'il donne le meilleur de lui-même dans ce long chemin. Et la coprésence des camarades de classe est un moment irremplaçable pour oser aller de l'avant. Le débat entre la primauté des concepts pédagogiques ou des connaissances transmises est ancien ; il partage plusieurs écoles de pensée éducatives. Mais reconnaître le rôle de porteur de la motivation apportée à l'élève par l'enseignant et de la structure en classes est nécessaire pour imaginer le surcroît de travail,

3. Julien Gautier, « Petite Poucette : la douteuse fable de Michel Serres », *Revue Skhole.fr | Penser et repenser l'école*, 25 juin 2013. http://skhole.fr/petite-poucette-la-douteuse-fable-de-michel-serres

de volonté et d'énergie qu'il faudrait à un élève suivant un cours au travers d'un outil désincarné comme le réseau informatique. Et ce qui est vrai et facilement imaginable pour les plus jeunes se vérifie tout au long de la scolarité. Malgré toutes les tentatives de faire du e-learning, de l'utilisation des ordinateurs pour « industrialiser » l'éducation, les expériences ont souvent tourné court. Les raisons ne tiennent pas à l'intérieur des formations proposées, à leur contenu ou aux efforts de présentation, mais à la structure générale de l'éducation, à cette motivation qui doit sans cesse être stimulée. Et qui a besoin pour cela de la coprésence.

Il est très difficile de suivre un enseignement isolé derrière un ordinateur. Les cours en ligne ne sont suivis en entier que par 12 % de ceux qui s'inscrivent (pourtant volontairement et sur un sujet qui a priori les intéresse)[4]. Certes, ceci représente beaucoup de personnes quand les cours sont mondialisés. Mais cela souligne en creux les dangers à faire reposer sur de telles infrastructures la délivrance de l'enseignement initial, dont les élèves ne mesurent pas par avance l'intérêt, qui se construit au fur et à mesure du temps passé dans les institutions scolaires et des devoirs et travaux personnels à rendre. Une autre étude montre que ceux qui savent à la fois utiliser les cours en ligne et travailler collectivement dans les classes ont des résultats largement supérieurs[5]. Ce qui nous amène à penser en termes de complémentarité et non de remplacement, pour utiliser chaque technique là où elle est la plus efficace.

Ajoutons enfin que l'école est confrontée à un problème lié aux inégalités sociales. Depuis le livre fondateur de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron *Les héritiers* publié en 1964,

---

4. MOOCS : premiers retours sur expérience d'une université britannique, *Bulletins électroniques, veille technologique internationale, ADIT*. http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/73110.htm

5. Lori Breslow, David E. Pritchard, Jennifer DeBoer, Glenda S. Stump, Andrew D. Ho and Daniel T. Seaton, « Studying Learning in the Worldwide Classroom: Research into edX's First MOOC », *Research & Practice Assessment*, vol. 8, summer 2013. http://www.rpajournal.com/studying-learning-in-the-worldwide-classroom-research-into-edxs-first-mooc/ (on peut lire un résumé de l'étude : Steve Kolowich, MOOC Students Who Got Offline Help Scored Higher, Study Finds, *The Chronicle of higher education*, 7 juin 2013 https ://chronicle.com/blogs/wiredcampus/mooc-students-who-got-offline-help-scored-higher-study-finds/44111).

nous savons que l'école reproduit les inégalités, de surcroît en les légitimant. Mais nous savons également que la volonté des enseignants, les méthodes pédagogiques, et souvent la volonté des élèves et de leurs familles sont également des outils pour contrer cette tendance, et permettre de tendre vers une meilleure égalité devant les savoirs. Est-ce que l'introduction de l'informatique, pas uniquement pour des raisons « économiques », mais parce qu'il va renvoyer chaque élève à une « autonomie » qui reproduira elle-même les compétences cognitives des familles, ou des quartiers, dont il est issu ne va pas accentuer la ségrégation sociale devant le savoir ? Une question encore plus sensible quand on parle des pays en développement.

Les réseaux informatiques ont montré leur puissance pour stocker, traiter, rechercher et délivrer l'information. Les outils numériques ont une place dans cet aspect de l'éducation : accéder à des références, des exemples, des textes, des vidéos ou des animations est une aide considérable pour le développement éducatif. Mais le danger est grand, et cela plus particulièrement dans les pays et les zones moins développées, de consacrer aux achats techniques des budgets qui seraient plus efficaces dans le personnel éducatif. À l'exemple du Kenya qui, souhaitant devenir le pays leader des technologies de l'information en Afrique, vient de décider en 2013 de consacrer un budget colossal (53 milliards de livres kényanes, quand la santé publique dans ce pays ne dispose que de 34,5 milliards) pour distribuer un ordinateur portable par élève scolarisé[6]. Or les investissements dans le matériel, sans parler de la maintenance, vont se faire au détriment de celui dans les personnes susceptibles de donner cette impulsion vitale dont nous venons de parler. Les distributions d'ordinateurs ou de tablettes dans les collèges en France, à l'initiative de plusieurs collectivités territoriales ne semblent pas donner de meilleurs résultats.

D'un autre côté, le réseau informatique, et cela a été maintes fois mis en avant depuis les années quatre-vingt, est un

6. Mark Graham, « Kenya's laptops for schools dream fails to address reality », *The Guardian*, 27 juin 2013 http://www.guardian.co.uk/global-development/poverty-matters/2013/jun/27/kenya-laptops-schools

formidable outil pour créer et faire fonctionner des réseaux de personnes, ce que l'on appelle généralement des « communautés virtuelles ». Comment, au-delà de l'interaction conçue uniquement en direction des élèves et des étudiants, le réseau peut servir à construire un enseignement de qualité? Les Ressources Éducatives Libres participent pleinement de ce phénomène. En rendant disponibles en ligne leurs ressources (préparation de cours, comptes rendus d'expérience, travaux pratiques, exercices, mais également vidéos, diapositives, structures de cours, polycopiés, documents…) des enseignants s'adressent non seulement à des apprenants, mais également à leurs collègues. L'objectif est de partager la charge de préparation et de maintenance des cours, de favoriser le travail coopératif parmi les enseignants (à l'inverse de la logique du « chacun dans sa classe » qui reste encore dominante). Pour cela, les ressources sont en général associées à des licences d'autorisation (principalement les licences « Creative commons partage à l'identique », CC-by-sa). Celles-ci permettent à tout autre enseignant d'utiliser le matériau ainsi collecté et organisé. Il peut en prendre des extraits, utiliser des exercices… mais il doit partager également ses propres apports à la structure des cours (autres exercices, animations, infographies, photographies…). Au-delà du matériau pour délivrer des cours en présence, les Ressources Éducatives Libres visent aussi à produire différemment des manuels scolaires et universitaires. Agissant en général sous un pseudonyme collectif (Gisèle Cizault pour un manuel de réseau informatique[7], Sesamath pour un ensemble de formations de mathématiques[8]…) ces collectifs enseignants publient des livres à prix coûtant, souvent diffusés gratuitement sous forme numérique.

---

7. Gisèle Cizault, *IPv6 théorie et pratique*, O'Reilly, 2005. Pour assurer une mise à jour, le livre (épuisé) est devenu un site web : http://livre.g6.asso.fr/index.php/Accueil

8. La profession de foi de Sésamath éclaire sur la philosophie de l'association. « *La mise à disposition de contenus gratuits et modifiables sur Internet (sous une licence libre) mais aussi le travail collaboratif entre enseignants (y compris de cycles ou pays différents) sont des moyens au service de ces valeurs. Sésamath place son action dans une perspective de service public et considère les ressources éducatives qu'elle génère comme des biens communs qui peuvent servir à tous.* » http://www.sesamath.net/blog/index.php/2013/04/20/quelle-est-la-philosophie-de

Cependant, nous retrouvons là encore le caractère biface du numérique : la mise à disposition de tous de ressources pédagogiques, qui permet une meilleure coopération et améliore les pratiques éducatives est également utilisé pour créer de nouveaux marchés, installer de nouveaux monopoles, et réduire la part du service public de l'éducation. Ce phénomène s'appelle les MOOC (*Massive Open Online Courses*), un terme et une situation qui mélangent allègrement l'intérêt général et les perspectives privées. À nouveau ce caractère versatile du numérique. Pour mieux traduire le côté soleil, Jean-Michel Salaün propose d'utiliser en français le terme COOPT (COurs Ouverts Pour Tous[9]), soulignant l'accessibilité générale (à toute heure et pour toute personne intéressée) et la nécessaire coopération de l'équipe enseignante. Les premiers MOOC/COOPT existent dans l'enseignement supérieur et proposent à tous des cours d'universités, souvent prestigieuses. Les apprenants s'inscrivent (gratuitement, ou en payant pour obtenir une certification finale) et doivent suivre le cours, échanger dans la « classe virtuelle » et remplir des questionnaires d'évaluation. Nous sommes à mi-chemin entre une formation en ligne complète et un simple dépôt de cours sur l'internet.

Nous connaissions déjà depuis de nombreuses années des formations complètes offertes à distance, avec du tutorat, des interactions avec les enseignants, des documents à consulter et des exercices ou rapports à rendre. En général ce type de formation est payante et s'adresse à des professionnels en activité qui veulent compléter leur formation ou obtenir un diplôme dans leur spécialité. Mais à côté de ces cours spécialisés on voit apparaître des entreprises de diffusion massive de cours émanant des universités, les fameux MOOC dont les plus connus viennent d'amérique du Nord (Coursera, edX, Khan Academy)[10]. Ces nouvelles entreprises fonctionnent à l'image de tous les *pure players*

---

9. Jean-Michel Salaün, « COurs Ouverts Pour Tous (COOPT) et documents », Économie du document, 31 octobre 2012. http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2012/10/31/Un-COurs-Ouvert-Pour-Tous-%28COOPT%29-en-ligne

10. Olivier Ertzscheid, « De qui se MOOCS t-on ? » *Affordance*, 16 mai 2013. http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2013/05/de-qui-se-moocs-ton.html

de l'internet : lancer rapidement des produits gratuits, construire une offre abondante pour polariser l'attention de tous les futurs usagers, développer des modèles économiques basés sur le capital-risque et valoriser ultérieurement la base de clientèle ainsi acquise. Économiquement, la gratuité des accès dans ces systèmes est avant tout un produit d'appel, et le modèle freemium, qui fera payer pour valider le certificat retenu est une des perspectives retenues… l'autre étant de faire payer l'Université qui place ainsi ses cours, au nom de la valorisation et visibilité mondiale qu'elle en reçoit[11]. Car construire des cours en ligne coûte cher[12] : il faut penser la structure pour une diffusion et également pour une interaction de groupe à distance. Il y a des coûts de conception (ingénierie pédagogique), de réalisation (vidéo, logiciels, frais de serveurs) et d'animation (tutorat en ligne). Ces cours en ligne représentent un investissement, et on peut se demander avec Dominique Boullier[13], si celui-ci répond bien aux attentes d'une éducation publique.

Car c'est bien un problème avec les stratégies existantes pour faire basculer une large part de l'éducation et de la formation permanente en ligne : il s'agit de créer un nouveau marché, dont les payeurs seraient à la fois les individus qui s'inscrivent, et les universités participantes, et derrière elles la puissance publique[14]. Les universités veulent souvent prendre le train des MOOC

---

11. Emily Wilson, « The Huge Growth of MOOCs Threatens America's Great Public University System », *AlterNet*, 18 juin 2013. http://www.alternet.org/education/who-profits-moocs

12. Christine Vaufrey, « Très chers MOOCs… », *Thot Cursus : Formation et culture numérique*, 25 juin 2013. http://cursus.edu/dossiers-articles/articles/20390/tres-chers-moocs/

13. Dominique Boullier, « Le cycle économique infernal de la financiarisation de l'enseignement supérieur. « MOOC fiction » », *Médiapart*, 13 mai 2013. http://blogs.mediapart.fr/blog/dominique-g-boullier/130513/le-cycle-economique-infernal-de-la-financiarisation-de-l-enseignement-superieur-mooc-ficti

14. Dans de nombreux pays, les universités sont dites privées, mais leur situation spécifique est largement prise en compte par les États qui les font bénéficier de règles fiscales particulières, de la capacité à recevoir des dons déductibles des impôts, et qui financent de contrats de recherche qui garantissent le niveau des laboratoires. Les « contrats défense » remplacent alors les « subventions ». Il s'agit ici également d'un mythe sur le désengagement des États dans l'enseignement supérieur.

par peur de se retrouver « en retard », sans pour autant que soit développée dans la société une réflexion complète, pédagogique et économique sur les conséquences d'une dépendance à des opérateurs privés externes. Sans parler des universités qui externalisent des services pour créer des MOOC, à l'image de edX, un MOOC créé par le MIT (Massachusset Institute of Technology, certainement la plus prestigieuse des universités scientifiques du monde) et Harvard. De même, l'utilisation des cours en ligne produits par les universités des États-Unis permet à des entrepreneurs indiens de constituer des « universités » pour le simple prix d'un service web. Utilisant les cours en ligne, faisant payer les futurs ingénieurs et délivrant un diplôme non-reconnu, ces start-up pensent ainsi remplir les immenses besoins en ingénieurs de ce pays, tout en faisant des bénéfices exceptionnels. C'est certainement une vision à court terme, qui s'écroulera soit quand les cours en ligne vont changer leur modèle économique, soit quand on mesurera les effets induits par une formation totalement en ligne. Mais d'ici là, de nouvelles forces vont s'installer, prendre en main le discours idéologique, et finalement empêcher de réfléchir à ce que veut dire « éducation » à l'heure de la « société de la connaissance ». Le « dumping éducatif » qui en résulte va avoir des conséquences sociales, dans les pays, mais également à l'échelle du monde, notamment dans les relations avec les pays pauvres et émergents.

L'éducation populaire, avec ses concepts d'activité, de modularité, de partage, d'apprentissage par la coopération et dans des situations en lien avec l'expérience de vie devient dans ce cadre un outil précieux pour réfléchir à ce qui serait vraiment efficace et libérateur. Le numérique, parce qu'il permet aisément, en dehors des structures scolaires ou de formation, d'accéder à des cours, des exercices, des réflexions pourrait apparaître comme un allié de l'éducation populaire. Il rend disponible sur une échelle jamais connue auparavant des ressources culturelles et pédagogiques. L'extension mondiale du réseau favorise le multilinguisme, la confrontation aux autres cultures et aux autres approches. Mais dans le même temps, les logiques économiques et la domination des États-Unis sur le réseau transforment cette opportunité en nouveau vecteur d'influence mondiale. Au point

que la défense des autres langues rend absolument nécessaire la mise à disposition de cours et de conférences dans celles-ci. Une spirale dictée par des rapports de force qui est contraire aux objectifs de l'éducation publique, comme de l'éducation populaire.

Un autre aspect de cette contradiction porte sur le modèle pédagogique. L'université a pour mission de cultiver l'esprit critique ; l'éducation populaire vise à renforcer les connaissances déjà acquises par les participants. A contrario, les modèles actuels des cours en ligne sont ce que le pédagogue brésilien Paolo Freire[15] appelait pour le critiquer le « modèle du guichet » : les apprenants vont chercher des blocs d'information à un guichet et les déversent dans leur esprit sans faire appel ni à leur sens critique, ni à la discussion collective, qui fait émerger et renforce les savoirs acquis. Les cours en ligne participent totalement de ce modèle, qui tend à renforcer les inégalités cognitives : certes, les plus agiles avec les concepts vont pouvoir apprendre ainsi (ce que d'ailleurs ils pratiquaient auparavant par les livres), mais la grande majorité ne va pas trouver les incitations, l'aide, l'encouragement et la motivation pour comprendre le lien entre ce qui est appris et leur situation quotidienne et les savoirs qu'ils y ont puisés.

La relation entre l'éducation et le numérique est au cœur du vortex que constituent simultanément un marché en émergence, et une critique permanente contre l'école publique. Il est difficile dans cette situation d'évaluer intrinsèquement les qualités et les limites des apports du numérique à l'éducation, notamment à l'éducation de masse, qui est absolument nécessaire pour la démocratie. Comment utiliser les capacités d'échange et de coopération sans soumettre la réflexion critique, la formation du citoyen ? Voici un des challenges que pose le numérique à l'éducation. Nous allons retrouver des contradictions semblables en regardant le confluent du numérique et de la culture.

---

15. Paolo Freire, *Pédagogie des opprimés*, Maspéro, 1974.

Culture

L'irruption du numérique dans le secteur culturel a fait l'effet d'une bombe. Dans un même mouvement, jamais nous n'avons eu autant de moyens d'accéder à la culture, de la partager, de la faire vivre et circuler, de créer de nouvelles œuvres et de les diffuser, et jamais nous n'avons autant entendu des plaintes émanant des secteurs de l'industrie culturelle. Le numérique tuerait donc les entreprises qui construisent et apportent la culture ? Ou plus prosaïquement le numérique ne changerait-il pas les rôles des différents acteurs de la production et de la diffusion culturelle ? Et n'ouvrirait-il pas une ère nouvelle pour les amateurs, pour l'échange culturel non-marchand ? Jamais autant d'outils de production et de diffusion culturelle n'ont été mis entre les mains d'amateurs, qui créent leurs propres modes culturelles, et qui participent à cette ébullition permanente et créative. Bien sûr, nous avons également le côté obscur de la force : la culture, comme l'ensemble des productions intellectuelles, et au même titre que l'éducation ou l'innovation, se trouve captée par de nouveaux monopoles. La constitution des grands vecteurs de l'internet n'a rien à envier à la concentration antérieure dans les secteurs de l'édition, de la production musicale ou de l'image animée, si ce n'est sa dimension d'emblée mondiale. Le mot de Malraux « *Par ailleurs, le cinéma est une industrie* » s'applique pleinement aujourd'hui à l'activité culturelle dans le numérique. Cette concentration peut-elle être combattue ?

Plus jeunes, fans de rock, nous entendions parler d'albums mythiques, de films rares et peu présentés dans les cinémas, et pour obtenir un accès à cette culture dont parlaient les revues spécialisées, il fallait échanger vinyls et cassettes, donc s'en remettre à son cercle très proche pour accéder à une diversité culturelle qui restait limitée. Aujourd'hui, tout est accessible, en musique streaming, en vidéo, ou en téléchargement peer-to-peer. La « famine culturelle » qui guettait nos appétits insatiables, à cette époque où le rock, le jazz et le folk représentaient tous les espoirs d'émancipation de la jeunesse, est maintenant révolue. Mais au lieu de s'en réjouir, les industries culturelles et un nombre important de producteurs et d'artistes s'en inquiètent.

Car industries, la musique, la littérature ou la vidéo, sont pleinement devenues. Et en entrant dans l'arène industrielle, la concurrence, la déréglementation, la mondialisation et *in fine* le pouvoir de la finance deviennent des questions qui pénètrent et dominent la sphère culturelle.

Avec le numérique, la culture se trouve écartelée entre deux approches, l'une adepte du partage illimité, initié par les internautes eux-mêmes, et l'autre proposant une formule « verticale » qui ressemble furieusement au modèle des médias. Dans le premier cas, la culture acquise par les uns peut servir à éclairer les autres, dans le second, l'internaute se trouve dépendant des modèles de transmission et des choix adoptés par son « bouquet » de programme, que se soit au niveau musical ou vidéographique. C'est au travers du « *cloud* » et de la constitution de systèmes fermés que se manifeste ce retour des médias verticaux dans un réseau qui était construit pour le partage entre égaux[16]. Et bien évidemment, ni l'une ni l'autre de ces évolutions ne sont satisfaisante… pour l'usager comme pour le créateur. Ce qui nous impose de réfléchir aux formes de création et de diffusion de la culture et leurs modèles économiques à l'intérieur d'un cadre de principes visant à conforter le caractère critique de la culture, et donc les revenus des producteurs tout comme l'accès ouvert des usagers.

Que serait une culture dépendant de la bonne volonté du Prince ? Une culture qui ne serait financée au choix que par l'état (modèle soviétique) ou par la publicité. Un « mécénat » généralisé qui serait la porte ouverte à la plus insidieuse des censures et des relégations de l'esprit critique. Voici une question qui nous est posée par le fonctionnement économique actuel de l'internet. La culture est devenue un produit d'appel pour capter des informations sur les internautes, suivant le vieux précepte « dis-moi qui tu lis, je te dirais qui tu es ». Les plateformes revendent ensuite ces informations à l'industrie de l'influence, qui adaptent les publicités à chaque internaute[17]. Non, ce n'est pas la publicité

16. David Lametti « The Cloud: Boundless Digital Potential or Enclosure 3.0? », *Virginia Journal of Law and Technology*, vol 17, num. 3, automne 2012.

17. Hervé Le Crosnier, « Usage des traces par la publicité comportementale », In : Béatrice Galinon-Mélénec et Sami Zlitni, *Traces numériques : de la production à*

qui finance la culture, mais la culture qui sert de marchepied à cette nouvelle industrie de domination. Ces mêmes plateformes sont également les bénéficiaires du phénomène dit « de la longue traîne », qui fait que certaines œuvres peuvent se vendre peu, mais sur le long terme. Bien qu'ayant souvent du mal à rentrer dans leurs propres frais de production, ces œuvres grossissent à chaque micro-vente les rivières de revenus des plateformes. Apple et Amazon sont les principales figures de ce modèle. Un statut privilégié, renforcé encore par la construction de systèmes complets, allant de l'outil de lecture (iPhone, iPad, liseuse numérique Kindle…) à la captation du commerce électronique dans le domaine culturel (librairie en ligne Amazon, service de vente numérique iTunes). Dès lors, les autres opérateurs (notamment Google et Facebook) cherchent également à créer des univers autonomes et spécifiques, captant les usagers dans des espaces les plus fermés possibles, en suivant deux logiques : obtenir des traces pour la publicité, et construire des appareils incompatibles pour éviter le vagabondage de l'usager entre plusieurs fournisseurs, tuant ainsi dans l'œuf toute construction de services indépendants.

Les normes qui président à la mise à disposition des objets numériques (codage des sons ou de la vidéo, langage de balisage pour les textes et le multimédia…) sont de plus en plus détournées ou distancées par les fabricants d'appareils ou de logiciels de lecture. Le format HTML 5 qui devait réunir toutes les normes pour la diffusion sur internet est lui-même victime de ce phénomène de désagrégation technique au profit des plateformes. Les normes pour la vidéo ou le son diffèrent suivant les navigateurs ; certains insistent pour introduire sur le web des systèmes de verrouillage (DRM – Digital Rights Management) ; on voit réapparaître des différences de traitement entre les navigateurs[18]… Le format normalisé epub 3, destiné aux livres numériques, peine de son côté à trouver sa place devant la situation installée du format

.....

l'interprétation, CNRS Éditions, mai 2013, p. 91-107.

18. Hervé Le Crosnier & Jean-Marc Lecarpentier, « Webdesign, normalisation & stratégie des firmes », *CIDE 13 : Document numérique, entre permanence et mutations*, 13e colloque international sur le document électronique, Paris, 16-17 décembre 2010.

propriétaire Mobi utilisé par le Kindle d'amazon, et le format iBook promu par Apple pour la création de livre utilisant son système auteur ergonomique, mais non interopérable[19].

Or cette question des normes de production et de diffusion est importante, au-delà même des batailles économiques qu'elle laisse entrevoir, car il s'agit de la capacité de création par les individus ou les structures indépendantes. En l'absence de normes et d'interopérabilité, créer un document (texte, son, vidéo…) et le diffuser devient un casse-tête que seules les grandes structures industrielles peuvent résoudre. Pire encore, le partage des savoir-faire qui a accompagné le web depuis sa création, et qui a permis l'éclosion de nombreuses formes nouvelles de culture graphique, textuelle et musicale, devient plus difficile. Chacun sait comment résoudre un problème… dans la structure verticale qu'il a choisi, mais ne peut échanger et co-créer avec ceux utilisant d'autres outils, notamment des outils basés sur les logiciels libres.

Au final, le bouillonnement créé par les amateurs, par les échanges non-marchands et par les travaux des petites structures indépendantes (y compris commerciales) doit servir l'une ou l'autre de ces structures verticales. La diffusion dépend de celles-ci, qui se comportent comme de nouveaux médias, instituant des règles d'exclusivité (malgré les interdictions légales), de vente liée (notamment entre appareil de lecture et contenu culturel).

Cependant, malgré ces pressions commerciales, les internautes continuent à créer, à échanger et partager leurs découvertes culturelles. Et cela reste un formidable espoir. Les nouvelles formes populaires, de création et de diffusion[20] telles que les fanfictions, les mashups vidéo, les sous-titrages collaboratifs, et bien évidemment les blogs, continuent à se développer, à gagner de nouveaux adeptes, notamment dans les pays en développement qui accèdent aujourd'hui beaucoup plus à l'internet.

---

19. Ajoutons que les livres numériques créés dans ce format légèrement différent de la norme epub 3 ne peuvent, par contrat, être vendus que sur les plateformes d'Apple, et ne fonctionnement correctement que sur iPad. Liz Castro « Ten reasons i can't recommend or use iBooks Author », *Pigs, Gourds and Wikis*, 3 février 2012, http://www.pigsgourdsandwikis.com/2012/01/ten-reasons-i-cant-recommend-or-use.html

20. Voir dans cet ouvrage p. 123 l'article « Pratiques créatives numériques » de Brigitte Chapelain.

Ce qui redonne à la culture toute sa place dans les perspectives citoyennes d'émancipation, comme nous l'ont montré les printemps arabes.

Cette énergie créative ne va pas sans risques pour leurs auteurs, risques de censure, voire d'emprisonnement pour ces pensées critiques diffusées sur le web, notamment par des rappeurs (et rappeuses) et des blogueurs (blogueuses) au langage franc et direct, cible première de la répression. Nous assistons à nouveau à une bataille généralisée contre la censure. Contre la censure d'état, ce qui ne nous étonne pas venant de pays dictatoriaux, mais un peu plus quand cela prend des formes visant à empêcher la diffusion d'images ou de documentaires concernant des événements qui se passent dans des pays considérés comme démocratiques. Ainsi, aux États-Unis, le survol de la zone souillée par la fuite du pipeline ExxonMobil dans la ville de Mayflower, dans l'arkansas a-t-il été interdit pour éviter les vidéos montrant l'ampleur des dégâts[21]. Plusieurs États de ce pays ont édicté des lois interdisant de filmer l'intérieur des fermes pour que le public ne puisse voir de documentaires montrant les mauvais traitements auxquels les animaux sont soumis[22]. Sans parler de l'absence totale de protection pour les lanceurs d'alerte. Mais plus insidieuse encore que la censure d'état est l'apparition d'une censure commerciale : les éditeurs doivent s'autocensurer et suivre les indications des opérateurs de plateformes. Ainsi, l'éditeur Izneo a été sommé de retirer certaines de ses bandes dessinées qui contenaient des images qui heurtaient la sensibilité d'apple[23]. *La Tribune de Genève*, qui reproduisait le tableau de Gustave Courbet *L'origine du Monde*, pourtant exposé au Musée d'orsay, a été censurée par Facebook.

---

21. Steve Horn, « Why Does Exxon Control the No-Fly Zone Over Arkansas Tar Sands Spill? », *Alternet*, 4 avril 2013. http://www.alternet.org/environment/why-does-exxon-control-no-fly-zone-over-arkansas-tar-sands-spill

22. Richard A. Oppel Jr, « Taping of Farm Cruelty Is Becoming the Crime », *The New York Times*, 6 avril 2013. http://www.nytimes.com/2013/04/07/us/taping-of-farm-cruelty-is-becoming-the-crime.html

23. Julien Helmlinger, « Apple pousse Izneo à censurer 40 % des BD numériques sur iPad », *Actualitté*, 4 avril 2013. http://www.actualitte.com/acteurs-numeriques/apple-pousse-izneo-a-censurer-40-des-bd-numeriques-sur-ipad-41496.htm

Le Musée du Jeu de Paume à Paris a dû placer un carré noir sur une photo d'étude de nu présentée sur la page officielle du musée sur ce média social. C'est même la peau nue du bébé nageur du disque *Nevermind* de Nirvana, pourtant diffusée à des centaines de milliers d'exemplaires, qui a failli coûter au groupe sa page Facebook[24]. La musique fait également les frais de cet ordre moral imposé par les grands acteurs du commerce culturel. Le groupe Nine Inch Nails, qui essaie de vivre en indépendant et n'avait pas accepté les censures sur ses pochettes et ses textes par Wal-Mart dans les années quatre-vingt-dix retrouve la même situation chez Apple en 2009[25]. Les systèmes automatiques de reconnaissance des vidéos et des musiques jouent également des tours. Destinés à repérer les doublons, ou les vidéos et morceaux de musiques qui ne seraient pas diffusés directement par leurs propriétaires, ces systèmes automatiques prennent la main sur le droit et l'usage. Ainsi, ayant placé dans le *cloud* de Google un morceau non-censuré de Eminem, un internaute s'est retrouvé avec la version expurgée à son écoute suivante[26]. La cérémonie 2012 de remise du Prix Hugo, le plus fameux des prix de science-fiction, était retransmise par le service Ustream. Lors du discours de remerciement de Neil Gaiman, qui venait de recevoir le prix pour le scénario de *Doctor Who*, le flux vidéo s'est interrompu, sous prétexte d'un « *copyright infrigment* ». En fait, le robot du service de streaming avait reconnu des images de la vidéo de *Doctor Who*' *Wife* et bloqué la diffusion… alors même que cette diffusion était deux fois légale, les organisateurs ayant obtenu l'autorisation, mais de toute façon, celle-ci entrait dans le cadre de l'usage légitime (*fair use*) en vigueur aux États-Unis[27]. Mais les robots décident de plus en plus souvent tout seuls de la censure.

—

24. Frédéric Joignot, « Chaste Facebook », *Le Monde*, 9 mai 2013 http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/05/09/chaste-facebook_3174584_3246.html
25. Thomas Burgel, « Apple censure Nine Inch Nails », *LesInrocks*, 4 mai 2009 http://www.lesinrocks.com/2009/05/04/musique/apple-censure-nine-inch-nails-1141486/
26. Ben, « Quand Google Play Music censure vos chansons », *Gizmodo*, 28 décembre 2012 http://www.gizmodo.fr/2012/12/28/google-play-music-censure. html
27. Annalee Newitz, « How copyright enforcement robots killed the Hugo Awards », *io9*, 3 septembre 2012 http://io9.com/5940036/how-copyright-enforcement-robots-killed-the-hugo-awards

Heureusement, censure, conflits commerciaux, renforcement des droits d'auteurs et autres *copyright madness*[28], menaces de sanctions et lois liberticides n'arrivent pas à arrêter les pratiques culturelles des internautes. La liberté d'expression a toujours été un combat culturel, et le continuer dans la nouvelle situation de l'internet reste un devoir de tout défenseur de la culture. C'est à nouveau ce que nous apprend l'éducation populaire : la culture est faite pour être « pratiquée », pas seulement consommée. C'est quand les individus deviennent eux-mêmes les acteurs de leur plaisir culturel que prend sens la création. Le partage est une pratique intimement liée à la culture. Depuis toujours, et c'est indispensable. À quoi cela servirait-il de prendre plaisir à une lecture, une écoute ou un visionnement si on ne peut pas en faire profiter ses amis, ses relations ? Comment parler de culture autour de soi quand certains y ont accès et d'autres pas ? L'industrie culturelle a tendance à n'entrevoir ce type de partage que du point de vue professionnel. Il faudrait que chacun devienne un « critique culturel », ajoutant des mots et des sentiments sur une œuvre et diffusant sa critique comme outil de valorisation de l'œuvre. Or la réalité est bien plus simple : si j'aime une œuvre, j'essaie de la faire apprécier pour elle-même à d'autres. C'est la force de cette « activité des foules » : la plupart de ceux qui rendent disponibles des œuvres ne cherchent ni l'argent ni l'honneur et la reconnaissance, mais simplement le plaisir de partager, de faire connaître, de construire un groupe, un collectif de « ceux qui aiment » ceci ou cela. Cette activité multipliée par environ deux milliards d'internautes change radicalement la donne. Devra-t-elle cesser pour que le droit industriel sur la culture tel qu'il est aujourd'hui sanctionné dans les lois et règlements de la propriété intellectuelle[29] s'impose à tous et en toutes circonstances ? Ou bien saurons-nous trouver des perspectives économiques nouvelles qui

28. Sur ce sujet, voir la chronique régulière *Copyrightmadness* tenue par Thomas Fourmeux et Lionel Maurel sur *Numerama*. http://www.numerama.com/magazine/tag/Copyright%20Madness

29. Mélanie Dulong de Rosnay & Hervé Le Crosnier, *Propriété intellectuelle : géopolitique et mondialisation*, Ed. Du CNRS, collection Les essentiels d'Hermès, avril 2013.

à la fois permettent ce formidable élan culturel ouvert par le numérique et assurent un revenu décent aux créateurs, mais également à la chaîne de celles et ceux qui participent à la production et diffusion de ces créations ?

Le numérique a d'ores et déjà complètement changé les modèles économiques et la place de chaque acteur du secteur culturel. Malheureusement, on se focalise plus aisément sur les pratiques non-marchandes des internautes que sur la redistribution des cartes à l'intérieur même des industries culturelles, avec ce fort avantage offert aux plateformes. Après avoir mis en danger la librairie, Amazon démarche agressivement les auteurs pour qu'ils quittent leur éditeur. Russell Grandinetti, un des dirigeants d'amazon le dit clairement : « *Seuls les auteurs et les lecteurs sont indispensables dans le nouveau processus de l'édition. Tous ceux qui se situent entre ces deux pôles connaissent risques et opportunités* »[30] Dans ce paysage agressif, dans lequel les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) tiennent le haut du pavé (du moins en Occident, des béhémots du même acabit émergent actuellement en Asie), détourner l'attention des politiques culturelles sur les pratiques des amateurs et les échanges non-marchands ressemble fortement à une politique de l'autruche. Surtout quand on sait que le marché culturel sur lequel ces géants économiques s'appuient dépend de l'éducation reçue par les utilisateurs, et que dans le même temps leurs pratiques fiscales leur permettent de ne pas payer l'impôt qui permet à l'école de fournir les internautes éduqués dont ils ont tant besoin.

Des propositions économiques alternatives existent pourtant, depuis les changements sur la fiscalité tels ceux proposés dans le rapport Collin et Colin[31], jusqu'à la prise en compte des échanges non-marchands par une contribution créative destinée à participer à la rémunération des créateurs, telle que la propose

---

30. David Streifeld, « Amazon Signs Up Authors, Writing Publishers Out of Deal », *The New York Times*, 16 octobre 2011. http://www.nytimes.com/2011/10/17/technology/amazon-rewrites-the-rules-of-book-publishing.html

31. Pierre Collin & Nicolas Colin, *Rapport relatif à la fiscalité de l'économie numérique*, Ministère de l'Économie, janvier 2013. http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-la-fiscalite-du-secteur-numerique

Philippe Aigrain[32]. L'activité directe d'un nombre de créateurs qui posent leurs travaux sous des licences d'autorisation, notamment Creative commons, permet également d'envisager une nouvelle volonté de faire que la culture circule avant tout. Ces perspectives d'une nouvelle économie favorisant le partage et la diffusion de la culture est déterminante pour que le monde conserve une capacité critique. La culture, la critique, l'art et le débat argumentés restent les outils essentiels de l'émancipation des peuples et des individus.

Émancipation

Ce n'est que fort récemment que la culture et l'éducation sont devenus des marchés ayant une importance telle qu'elles mobilisent les empires du commerce et des pouvoirs géopolitiques. Longtemps, leur mission première fut de construire un monde libéré des jougs et des oppressions. Apprendre à lire, à écrire, à réfléchir, à s'exprimer a constitué, au fil des siècles, un première marche vers la liberté. Que ce soit dans le domaine scientifique, avec le refus des modèles imposés par les Églises, au profit de l'étude expérimentale du monde réel ; que ce soit dans la production des situations romanesques qui induisent une critique de l'ordre existant et font émerger de nouveaux modes de vie, notamment dans le domaine amoureux dès l'apparition des premiers romans ; que ce soit dans la musique qui veut sublimer les aspirations des sociétés et les faire entrer en danse/transe/voyage ; que ce soit avec les images, fixes ou animées, qui construisent les représentations du monde… Culture et éducation ont toujours eu comme grand objectif l'émancipation. Au prix souvent du risque pour les créateurs ou ceux qui transmettent les savoirs de déplaire aux pouvoirs et d'en subir les conséquences.

Ceci n'a pas changé avec l'irruption du numérique. L'objectif reste le même, les risques également dès lors que les véritables pouvoirs sont atteints ou en danger, comme on le voit dans les

32. Philippe Aigrain, *Sharing, Culture and the Economy in the Internet Age*, Amsterdam University Press, février 2012. http://www.sharing-thebook.com

pays non-démocratiques, et malheureusement de plus en plus dans certains pays dits démocratiques, mais qui refusent toujours de laisser aux citoyens les moyens réels d'influer au quotidien sur leurs conditions d'existence.

En revanche, ce qui a changé est bien sensible : nous disposons d'un nouvel outil de coordination des pensées de l'émancipation et des actions qui en découlent… tout comme les pouvoirs disposent, avec le même outil de nouveaux moyens de contrôle, de surveillance, de division, ou d'enrichissement quand il s'agit des pouvoirs économiques.

La question de l'émancipation n'est pas anthropologiquement différente maintenant que ce qu'elle fut dans le passé. Il s'agit d'aspirations à maîtriser individuellement et collectivement sa vie, de décider en conscience de ses actes, de ne pas subir. Mais les conditions, elles, ont très largement changé. Et dans ce changement, le numérique apparaît à nouveau comme une figure complexe, un *pharmakon*, capable d'aider autant que de limiter les mouvements d'émancipation.

Les printemps arabes de 2011 nous en offrent un excellent exemple. Tout d'abord, nous devons remarquer qu'ils furent le produit d'une jeunesse éduquée, qui a fréquenté les universités, mais qui souvent reste sans emploi. Une jeunesse qui sait utiliser les outils numériques et se coordonner tout comme diffuser des informations et des idées au travers des réseaux. C'est en se focalisant uniquement sur cet aspect que les médias en quête de titres forts et vendeurs ont parlé de « révolutions Facebook ». La réalité est fort différente, même si le réseau numérique joue un rôle notoire. D'abord, au-delà de la jeunesse la plus éduquée, parlant anglais (Égypte) ou français (Tunisie), l'usage des médias sociaux durant ces mouvements d'émancipation a évolué vers l'usage de l'arabe[33], signe qu'une fraction plus large de la population s'investissait dans le mouvement. Au Caire ou à Alexandrie, ce sont 60 % des habitants ayant entre 16 et 40 ans qui ont accès internet. Nous y trouvons une situation que Manuel Castells décrit

33. Adel El Zaim, « Cyberactivisme et langues régionales dans les printemps arabes de 2011 », in *Net.lang : réussir le cyberespace multilingue*, coord. Par Réseau Maaya, C&F éditions, 2012, p. 351-361.

comme une « auto-communication de masse », accentuée par l'usage du mobile. Car au-delà de l'internet, c'est bien l'usage des mobiles qui a été déterminant. Les mobiles permettent de relayer des messages entre personnes qui en général se connaissent. La propagande ne passe pas, elle est mal vécue. Mais les relais d'informations de proches en proches via les mobiles permettent de constituer des lieux, c'est-à-dire de créer, malgré les distances physiques, le sentiment d'être ensemble. Or, tout le monde l'a souligné, ce qui a été déterminant dans les printemps arabes, c'est la levée de la peur. Mais se débarrasser de cette peur de dire quelque chose qui sera rapporté et ouvrira la porte à de nombreux ennuis nécessite également la coprésence, la foule, le lien physique direct. Ce sont donc des lieux physiques qui ont très vite pris le dessus la fabrication du lieu de l'échange numérique. La Place Tahrir du Caire en est le symbole, mais les mouvements dans le reste du monde ont également organisé la levée de la peur, la constitution du collectif sur des lieux symboliques des villes. Le mouvement Occupy aux États-Unis a utilisé le Zuccotti Park à New York pour planter ses tentes ; les mobilisations en Turquie se constituent sur la Place Taksim à Istambul ; les grandes manifestations de janvier 2011 remplissaient l'avenue Habib-Bourguiba à Tunis… Mais dans tous ces lieux physiques, les indignés emportaient avec eux leur téléphone mobile, souvent branché sur internet, et capable d'enregistrer des vidéos. Si bien que l'événement pouvait circuler en boucle au-delà de son lieu de réalisation. Le rôle qui fut joué par la radio en mai 1968 en France, notamment par Europe 1, a été cette fois co-construit par les manifestants et par Al Jazeera. Nous n'étions plus dans une situation où les médias extérieurs au mouvement produisaient les images et les discours, mais quand les participants eux-mêmes produisaient leur vision des événements. Les images circulaient sur YouTube, mais étaient également repris par les médias de diffusion, notamment Al Jazeera… qui en retour offraient sous des licences d'autorisation leurs propres images. On peut dire que les printemps arabes ont été des révolutions télévisées… à la fois sur les ondes et sur YouTube. Ce sont ainsi les vidéos des groupes de jeunes attaquant le commissariat de Sidi Bouzid au lendemain de l'immolation de Mohamed Bouazizi, ce vendeur ambulant qui déclencha la

révolution tunisienne, filmés par Al Jazeera, mais circulant sur Facebook et YouTube, qui ont permis une première levée de la peur. « Y'en a marre », « Ya Basta », « Dégage », les opposants créaient des communautés de pratiques instantanées, en dehors des processus institutionnels. Les slogans de moins de 140 caractères fleurissent, notamment dans le grand mouvement social mouvement brésilien de 2013[34]. Car si on ne peut pas parler de Révolutions-Twitter, on doit constater qu'il s'agit de Révolutions-Accompagnées-par-Twitter. L'appareillage numérique a su être utilisé à bon escient. Il participe également de la levée de la peur. Dès lors, nous avons trouvé face à face des forces qui n'établissaient pas leur contrôle sur la même dimension. Les pouvoirs conçoivent leur domination sur des aires géographiques (que ce soient des États-Nation ou des « zones de chalandise ») quand les manifestants de ces mouvements voient s'étendre comme une tâche d'huile leur influence mentale sur un réseau sans centre et sans territorialité. Quand un message est lancé sur internet, on peut certes retrouver et arrêter son auteur… mais le message lui-même continue sa route, voire se renforce des traitements infligés à son premier auteur. L'emprisonnement de Wael Ghonim, qui avait lancé un appel sur sa page Facebook à manifester au Caire, a de facto servi le mouvement, car le blocage physique de son auteur rendait encore plus mobile et étendu le contenu de son message[35]. Il convient en ce sens, toujours pour suivre Manuel Castells, de différencier une société de surveillance d'une société de contrôle. Certes l'internet favorise la surveillance. Les récentes mise à jour des gigantesques machinations des États, notamment celles de la NSA qui surveillait de larges parts de la population avec son projet PRISM[36] ou les pratiques d'espionnage en ligne

34. L'imagination des slogans fait irrésistiblement penser aux slogans écrits sur les murs de Paris en mai 1968. Naruna Kaplan de Macedo, « Les slogans de Rio », *Médiapart*, 23 juin 2013. http://blogs.mediapart.fr/blog/naruna-kaplan-de-macedo/230613/les-slogans-de-rio

35. Rémy Ourdan « Les révoltes arabes sont-elles des « révolutions 2.0 »? », *Le Monde*, 21 février 2011. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/21/les-revoltes-arabes-sont-elles-des-revolutions-2-0_1483033_3212.html

36. Andrea Fradin, « Prism, écoutes: résignez-vous! », *Slate*, 2 juillet 2013. http://www.slate.fr/monde/74668/prism-resignation

que pratiquent tous les services secrets, ou encore la vente par des sociétés peu scrupuleuses d'outils de surveillance du réseau aux dictateurs, à l'image de l'entreprise française Amesys vendant à la Libye ou la Syrie son logiciel de traque des cyberdissidents[37] nous le montrent chaque jour plus encore. Mais la surveillance ne suffit pas pour contrôler les individus, malgré l'élaboration de logiciels « prédictifs ».

Le blocage de l'internet, tel qu'il a été expérimenté en Égypte, en dépit des échecs précédents en Birmanie et partout où a été prise une telle décision, a lui aussi montré son impuissance à conforter les pouvoirs. Il a eu en effet une première conséquence : les gens venant de découvrir la liberté d'expression, lisant avidement les nouvelles venant directement des sources du mouvement, ne pouvaient supporter cette interruption du flux d'informations. C'est comme si les souliers cloutés qui avaient l'habitude d'arpenter les espaces physiques avaient réussi à prendre pied dans cet espace totalement différent du réseau. Et donc ceux-là sont descendus dans la rue plus nombreux encore pour revendiquer le maintien de l'espace de liberté qu'ils avaient conquis. Toutefois, une autre interprétation existe : parce qu'ils ne pouvaient plus suivre à distance les mobilisations au travers du « média internet » et ses réseaux sociaux, les gens avaient besoin de descendre dans la rue pour venir aux nouvelles, savoir ce qui se passait réellement[38]. Si bien que la décision de Moubarak de bloquer l'internet s'est traduite presque immédiatement par un renforcement de la mobilisation dans les rues… dont l'effet immédiat est le renforcement, par la coprésence, de cette levée de la peur si puissante dans ces révolutions. Sans parler des nombreux artifices utilisés par les plus agiles avec les technologies pour dépasser ce blocage, ni d'un autre côté du fait que l'internet est devenu lui aussi indispensable aux pouvoirs pour le commerce comme pour

37. Nil Sanias, « Khadafi : une filiale de Bull aidait à surveiller les dissidents du Net » ; *PCINpact*, 30 août 2011. http://www.pcinpact.com/news/65377-libye-khadafi-amesys-bull-surveillance-internet.htm

38. Noam Cohen, « In Unsettled Times, Media Can Be a Call to Action, or a Distraction », *The New York Times*, 28 août 2011. http://www.nytimes.com/2011/08/29/business/media/in-times-of-unrest-social-networks-can-be-a-distraction.html

la diplomatie ou l'activité policière. Et donc peu susceptible de blocages importants sur une longue durée.

Des analyses de ce type peuvent être faites sur toutes les mobilisations modernes, sur cette vague de révolutions qui s'agite dans le monde depuis que la crise de 2008 a révélé la véritable face de la globalisation financière. Les Indignés espagnols, les Occupants de Wall Street, les jeunes du Brésil, de Turquie, d'Indonésie, d'Iran (700 000 blogs, majoritairement tenus par des femmes), sans parler des guerres civiles comme en Syrie, ont su utiliser l'internet pour construire des mouvements sociaux qui n'ont pas besoin de centre, de « quartier général ». C'est un changement d'ampleur dans la façon de concevoir les luttes d'émancipation.

Le numérique, dans le cadre de ces révolutions montre qu'il ne peut simplement être considéré comme un « nouveau média » qu'il conviendrait d'utiliser pour faire connaître le mouvement. Il agit comme outil de coordination, tant formelle (prise de décision, outils de partage des tâches…) qu'informelle (information en direct sur les événements, informations circulant entre personnes qui se connaissent…). Il agit également comme modèle d'une société égalitaire et non-dirigiste à construire. Le mouvement des logiciels libres est à ce titre un exemple significatif d'un ensemble commun construit par des individus séparés, ayant souvent chacun des objectifs propres, mais capables de donner leur part à un processus incrémental qui dépasse chacun d'entre eux[39]. Enfin, et cela reste grandement à explorer, théoriser et pratiquer, l'internet est en soi-même l'enjeu d'un combat d'émancipation, entre les tenants d'un internet ouvert, interopérable, espace de liberté d'expression et de partage, et les tenants d'un internet source de gigantesques revenus, constitutif de nouveaux monopoles d'un type particulier[40], ayant un pouvoir largement

—

39. Hervé Le Crosnier, « Leçons d'émancipation : l'exemple des logiciels libres », in : *Libres Savoirs : les biens communs de la connaissance*, coord. Par Association Vecam, C&F éditions, 2011, p. 175-191.

40. Hervé Le Crosnier, « Tentative de définition du vectorialisme », In : *Traitements et pratiques documentaires : vers un changement de paradigme ?* Actes de la deuxième conférence Document numérique et Société, 2008 Sous la direction d'Evelyne Broudoux et Ghislaine Chartron. Ed. ADBS, Collection : Sciences et techniques de l'information, 2008, p. 133-152.

au-delà de la sphère économique en traitant les données personnelles concernant tous les individus qui les fréquentent.

Les enjeux du numérique

Au travers des questions de l'éducation, de la culture et de l'émancipation, nous voyons se dessiner un réseau numérique qui est une figure de *Janus*, ambivalente, susceptible de participer au changement social comme à la construction de nouvelles dominations. Au fond, il n'y a jamais de « fin de l'histoire », mais un renouvellement des enjeux et méthodes de la lutte des classes, en fonction des situations nouvelles. Celles-ci sont définies à la fois par les structures sociales et de pouvoir, mais également par les techniques disponibles. Il existe parmi les premiers utilisateurs de l'internet une forme d'utopie qui met la technique au centre des changements radicaux qui orientent la société depuis les trente dernières années. Ce qu'infirme la permanence des inégalités, les difficultés de plus d'un milliard de personnes à manger à leur faim, la persistance de maladies et d'épidémies parmi les plus pauvres, et l'oppression des femmes. Ce qu'infirme également la concentration des richesses et des pouvoirs parmi les entreprises, les États et les personnes les plus versées dans les technologies, ceux que le mouvement Occupy appelait « les 1 % ». Ce sont bien les conditions anthropologiques qui déterminent les combats sociaux. Forts de ce fait, on voit d'autres analystes porter une forme de refus de prendre en compte les nouvelles conditions que fondent les techniques. Comme si les techniques, pas seulement le numérique, mais également les technologies génétiques, les nano-capteurs, les méthodes de manipulation neuroscientifiques ou les mathématiques financières n'avaient pas de conséquences sur les idées, les questions éthiques et culturelles, et *in fine* sur les formes d'organisation des sociétés. Si l'on veut bien réaliser « l'analyse concrète d'une situation concrète », il faut tenir compte du nouveau paysage que construit la technique. Il n'y a pas de neutralité technologique, mais bien des formes d'usage des techniques qui favorisent tel ou tel groupe social, ce qui renforce ensuite certains côtés des techniques au détriment

d'autres. La technique devient alors un terrain d'affrontement, un des multiples lieux de la lutte des classes, de la bataille pour ce que Gramsci appelait « l'hégémonie culturelle », c'est-à-dire la capacité à porter des idées dans toute la société au point que celle-ci les considère comme naturelles, évidentes, et en fasse des bases pour sa constitution et son fonctionnement.

De ce point de vue, il n'y a pas « une » technique du numérique qui serait indépendante des forces qui l'utilisent. Et en retour, les conflits culturels qui se déroulent partout dans le monde ont forcément des répercussions à l'intérieur même de la sphère technique. L'émancipation se joue dorénavant sur deux plans, à la fois distincts et concomitants : celui des espaces physiques, avec ses institutions et la ségrégation dont sont victimes de larges parts des populations dans le monde, et celui des espaces mentaux représentés par le réseau et les médias. Pour asseoir leur richesse et leur domination, les entreprises du monde technique doivent « démocratiser » leurs appareils et leurs méthodes, les diffuser toujours plus largement. Mais ce faisant, elles offrent aux populations de nouveaux moyens de renverser les dominations, d'acquérir une autonomie de pensée, une culture collective et d'accéder à toutes les formes de réflexion et de recherche. Et cela à l'échelle globale d'un monde mondialisé. Des populations qui apprennent vite à s'en servir, comme le montrent chacun dans leur domaine les exemples de l'éducation, de la culture et de l'émancipation. Dès lors, c'est à l'intérieur même de la sphère technique, et c'est encore plus vrai dans le numérique, que s'exportent les combats d'émancipation. Le numérique est un banc d'essai pour de nombreuses formes de communication, d'autoorganisation, d'autogestion, de coopération, de construction de biens communs. En défendant ces communs de la connaissance dans la sphère technique, les activistes des réseaux proposent des modèles d'action, des principes d'organisation qui nourrissent l'ensemble des luttes d'émancipation. Non que ces modèles doivent être suivis partout, mais bien parce que dans toutes les sphères de la société des divergences culturelles avec le modèle dominant, des projets d'émancipation, des désirs d'apprendre et de comprendre restent profondément actifs, et trouvent dans l'espace mental du numérique des moyens de se mobiliser, de se

conforter, de lever la peur, de produire de nouvelles créations et de nouvelles idées et de partager les savoirs et les espoirs.

Cela ne se fera pas aisément. Les techniques contemporaines portent en elles des formes de surveillance, des méthodes pour imposer des choix aux populations qui n'en veulent pas (pensons aux techniques génétiques dans l'agriculture), des formes spécifiques de mise devant le fait accompli. Elles portent également la constitution d'un nouveau type d'entreprises dominantes, mondialisées, ayant un pouvoir non seulement sur la production de biens et de services à même s'assurer leur richesse, mais également un pouvoir sur la vie et l'activité quotidienne de chacun des individus qui les utilisent. Cette forme de domination, que l'on pourrait appeler le « vectorialisme » porte également des contradictions internes aux dominants. De nombreux secteurs industriels se trouvent en porte-à-faux avec les modèles et les méthodes de ces nouveaux vecteurs. D'autant que ceux-ci savent mobiliser à leur profit l'énergie des foules qui les utilisent quotidiennement. Il y a des conflits internes entre les secteurs industriels. Mais quand un internaute sur deux dispose d'un compte dans un même réseau social, celui-ci ne peut plus être considéré comme le service produit par une entreprise comme les autres, établissant ses règles et ses méthodes en fonction de son propre profit et de la répartition auprès de ses actionnaires. De la même façon que les travailleurs ont su porter à l'intérieur de l'usine leurs revendications d'émancipation, les internautes peuvent, doivent, et de toute façon le font déjà, utiliser leur outil, jusque et y compris ceux proposés par ces nouveaux dominants, pour inventer le monde dans lequel ils souhaitent vivre demain. Le numérique et toutes les techniques qui l'accompagnent (mobile, réseaux internet, médias sociaux, informatique, machines-outils…) a des conséquences profondes sur l'organisation sociale. Une véritable réflexion théorique est devenue nécessaire pour qu'au-delà des expériences pratiques menées par les mouvements, cette nouvelle situation que les dominants appellent « société de la connaissance », soit pleinement prise en compte par les acteurs de l'éducation populaire, de la culture et des luttes d'émancipations.

Hervé Le Crosnier est enseignant chercheur à l'Université de Caen-Basse-Normandie, où il enseigne les technologies de l'internet et la culture numérique. Il est associé à l'ISCC (Institut des Sciences de la Communication du CNRS). Sa recherche porte sur l'impact de l'internet sur l'organisation sociale et culturelle, et l'extension du domaine des biens communs de la connaissance. Ses cours de culture numérique sont accessible en ligne (vidéo) sous forme de Ressources éducatives libres. Après avoir été dix ans conservateur de bibliothèque scientifique, et créateur de la liste BIBLIO-FR, il est actuellement éditeur multimédia, chez C&F éditions (http://cfeditions.com). Dernier ouvrage paru : *La propriété intellectuelle, géopolitique et mondialisation* (avec Mélanie Dulong de Rosnay), Éditions du CNRS, collection Les Essentiels d'Hermès, 2013. Liens et informations : http://about.me/hervelc

Colophon

Cet ouvrage est composé par Nicolas Taffin avec le caractère Sabon Next de Jean-François Porchez, un « Garamond retrouvé » en retravaillant le dessin du Sabon de Jan Tschichold (1967). Cette démarche souligne le fait que les générations typographiques, y compris à l'ère numérique, sont des ruminations, des réappropriations et possiblement… des renaissances. Les titres sont composés en Vectora d'Adrian Frutiger (1990), un caractère élancé inspiré par la lisibilité et par le travail de Morris Fuller Benton, que les lecteurs de C&F éditions connaissent bien. Les notes sont composées en *Frutiger Next*, variante numérique adaptée à la lecture d'un caractère qui était initialement destiné à la signalétique. Les images qui ouvrent les chapitres et les articles sont des détails de certaines des (nombreuses) vagues dessinées par le prolifique Hokusai au XIXe siècle.

Imprimé en France par Caen repro (14).
Achevé d'imprimer en septembre 2013.
Dépôt légal 3e trimestre 2013.
ISBN 978-2-915825-31-2
http://cfeditions.com

CULTURENUM

JEUNESSE, CULTURE & ÉDUCATION DANS LA VAGUE NUMÉRIQUE

Ce sont les internautes, et particulièrement les plus jeunes, qui créent la culture numérique. Loin des mythes qui courent sur les pratiques des adolescents, loin des sirènes du marketing, la culture numérique réside dans les mains des usagers. Les acteurs, tant auteurs que lecteurs, cultivent une logique de partage en utilisant tous les médias sociaux à leur disposition. Cette vague du numérique est en phase avec les modes d'action et de réflexion issus de l'éducation populaire, qui consistent à partir de ce que les gens savent et font pour leur permettre d'échanger, de renforcer leurs savoirs, et de découvrir au travers de leurs pratiques les enjeux de citoyenneté. La vague numérique n'a pas fini de déferler et de bouleverser la culture et l'éducation.

Un ouvrage coordonné par Hervé Le Crosnier, avec les contributions de : Karine Aillerie, Guénaël Boutouillet, Brigitte Chapelain, Alain Charriras, Chantal Dahan, André Gunthert, Xavier de La Porte, Laurent Matos, Élisabeth Schneider.

Ce livre a été conçu lors d'une rencontre tenue au Centre d'Action Culturelle Georges Brassens de Mantes-la-Jolie. Les idées et pratiques de l'éducation populaire y ont rencontré les réflexions des chercheurs.

9 782915 825312

ISBN 978-2-915825-31-2
20 euros
imprimé en France
http://cfeditions.com

C&F éditions

Bon de commande

Nom : ..... Prénom. : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Adresse postale : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

☐ Je désire une facture aux nom et adresse de (si différent) :

.....

.....

Votre commande

produit	réf ISBN	prix unitaire	quantité	total
Libres savoirs	978-2-915825-06-0	29 €	×	=
Pouvoir Savoir	2-915825-02-5	12 €	×	=
Sciences et démocratie	978-2-915825-07-7	28 €	×	=
Aux sources de l'utopie numérique	978-2915825-10-7	32 €	×	=
Net.lang (français)	978-2-915825-08-4	34 €	×	=
Net.lang (anglais)	978-2-915825-09-1	34 €	×	=
Culturenum	978-2-915825-31-2	20 €	×	=
Dans le labyrinthe	978-2-915825-22-0	22 €	×	=
L'entonnoir	2-915825-05-X	24 €	×	=
Le document à la lumière du numérique	2-915825-04-1	18 €	×	=
Le souffle bleu	978-2-915825-19-0	25 €	×	=
Extrait de Livre	8 cartes postales	5 €	×	=
Frais de port* (voir ci-dessous)			×	=
			TOTAL :	

*Frais de port : 3 € par ouvrage pour la France métropolitaine, 7 € pour l'UE, 15 € hors UE.
Frais port offerts (pour la France Métropolitaine) pour toute commande supérieure à 45 €.

Je joins un chèque bancaire d'un montant total de . . . . . € à l'ordre de C&F éditions, et je retourne ma commande à **C&F éditions, 35 C rue des rosiers, 14000 Caen, France**

Pour toutes les commandes, et pour les produits électroniques, http://cfeditions.com

Cartes bancaires acceptées, Paiement sécurisé

contact@cfeditions.com